

Responsable de projet de territoires en transition

RNCP35219 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	310, 340
Formacode(s)	12523, 13021, 32135
Code(s) ROME	K1404, K1802
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	20/01/2021
Date d'échéance	20/01/2023

Certificateur(s)

EPLEFPA DE LONS LE SAUNIER · SIRET : 19390810000012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Face aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux, les territoires ont l'obligation de relever de nouveaux défis.

Les Responsables de projet embauchés aux sein des collectivités territoriales, ou dans le monde associatif du secteur de l'économie sociale solidaire sont en première lignes pour accompagner les acteurs dans leurs prises de décisions à venir.

Le Responsable de projet de territoires en transition est un généraliste qui conduit des missions et des projets en équipe, sur la base de partenariats à construire et qui s'inscrivent dans des dynamiques d'accompagnement au changement

ACTIVITÉS VISÉES

Le responsable de projet de territoires en transition, dans son contexte d'emploi, est amené à :

- mettre en œuvre une ingénierie de projet au cœur du territoire dans toutes ses composantes (économiques, sociales et environnementales)
- animer des réunions de collectifs de travail et de productions d'acteurs
- piloter et évaluer la démarche de projet en :
 - o mettant en œuvre une coordination de décideurs et de groupes d'acteurs
 - o en évaluant la démarche de projet, tout au long du processus
 - o en mettant en œuvre une conduite stratégique du projet et en raisonnant ses interventions
- se constituer un niveau d'information pour communiquer et produire de la connaissance, à transmettre aux acteurs impliqués dans la démarche
- mettre en œuvre une aide à la prise de décision, auprès des décideurs et de groupes d'acteurs
- prendre du recul et avoir une posture professionnelle adaptée à la situation

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Cinq blocs de compétences structurent la certification :

- Faire émerger et élaborer un projet dans un contexte de territoires en transition
- Administrer et financer un projet
- Animer des processus participatifs dans un contexte de territoires en transition
- Réaliser et évaluer une démarche de projet dans un contexte de territoires en transition
- Piloter de façon stratégique un projet dans un contexte de territoires en transition

Blocs de compétences

RNCP35219BC01 — Faire émerger et conduire un projet, dans un contexte de territoires en transition

LISTE DE COMPÉTENCES

Organiser l'émergence du projet :

Rechercher, collecter et comprendre les caractéristiques d'un territoire dans toutes ses composantes principales

Analyser une demande, sociale, institutionnelle

Poser le problème dans sa réalité de terrain et avec des acteurs concernés par la démarche, en accord avec sa structure de référence

Produire et partager de l'information pour apporter des éclairages aux acteurs impliqués dans la démarche de projet

Mettre en œuvre des démarches participatives de production et d'implication des acteurs

Vérifier l'opportunité du projet et ses orientations

Obtenir la validation politique et institutionnelle

Élaborer le projet :

Définir et faire valider les finalités, les objectifs et les résultats attendus du projet en tenant compte du contexte

Préciser les modes d'organisation et les entités (groupe référent, groupe de travail, Comité de pilotage, ...) pour la mise en œuvre du projet

Organiser un partenariat dans ses dimensions politiques, financières et techniques

Construire le plan d'action opérationnel en prenant en compte la question du temps

Identifier les rôles et responsabilités respectives de chacune des entités

Élaborer le dossier projet et les différents outils de suivi du projet

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Retour d'expérience

(écrit + oral)

Les candidats sont allés à la rencontre de projets (entretiens, si possible et parfois en sous-groupes, auprès de plusieurs acteurs mobilisés dans une même démarche de projet).

Ils ont pu alors s'imprégner d'une pratique. Après avoir décrit le processus de projet rencontré, ils réalisent une analyse de la démarche afin d'en ressortir des points clés.

RNCP35219BC02 — Administrer et financer un projet

LISTE DE COMPÉTENCES

Financer un projet :

Connaître les acteurs et sources de financement d'un projet

Comprendre et identifier les logiques des financeurs

Compléter un dossier technique de demande de financement

Identifier les conditions de réussite et les points de vigilance pour obtenir un financement

Évaluer les coûts d'un projet

Élaborer un budget prévisionnel

Finaliser un plan de financement d'un projet

Administrer un projet :

Connaître les modèles économiques des organisations

Lire et comprendre les outils de gestion et de comptabilité

Utiliser les outils de suivi budgétaire d'un projet

Utiliser les outils de suivi des ressources humaines mobilisées sur le projet

Rendre compte du projet auprès du financeur

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation :

Demande de financement

(écrit + oral)

Les candidats sont invités à répondre à un cahier des charges en situation réelle.

Le dossier projet déposé fait l'objet d'une présentation devant un binôme "financeur" (jeux de rôles) puis le candidat est invité à expliciter sa démarche d'élaboration de son dossier

RNCP35219BC03 — Animer des processus participatifs, dans un contexte de territoires en transition

LISTE DE COMPÉTENCES

Conduire et animer des réunions :

Définir et identifier les objectifs et résultats attendus de réunions de travail

Élaborer et proposer un déroulement et un programme en adéquation avec les attendus et les publics visés

Organiser et animer des réunions pouvant être de natures différentes (expression, information, production, régulation, prise de décisions...)

Favoriser la production collective d'informations et veiller à la dynamique des groupes

Élaborer des synthèses et éditer des comptes rendus, diffusés aux acteurs concernés

Mettre en œuvre des moyens d'informations et de communication

Mobiliser des outils d'animations créatifs et participatifs :

Identifier les enjeux de la participation des acteurs pour la coopération

Définir et identifier les objectifs et résultats attendus des démarches à proposer

Élaborer un programme en adéquation avec les attendus et les publics visés

Proposer des techniques spécifiques de créativité et d'animation d'ateliers

Mobiliser des personnes ressources, témoins ou intervenants

Conduire un atelier en favorisant la participation des acteurs

Formaliser et diffuser un compte rendu

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Retour d'expériences :

(écrit + oral)

Les candidats réalisent ou ont réalisé une animation (dans leur contexte d'entreprise, dans le cadre d'une mission confiée, dans leur antériorité professionnelle...).

Après avoir présenté l'animation qui a été proposée, ils portent un regard critique/évaluatif pour mettre en évidence les points clés et des marges de progression.

RNCP35219BC04 — Réaliser et évaluer une démarche de projet, dans un contexte de territoires en transition

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser le projet :

Mettre en œuvre le projet en utilisant des tableaux de bord (quantitatif et qualitatif), en prenant en compte les logiques partenariales, en assumant les aspects financiers, administratifs et techniques.

Organiser et planifier la réalisation du projet.

Restituer et rendre compte aux différentes entités du projet.

Communiquer (en interne / externe) sur le projet

Réaliser tous documents de fin d'actions ou du projet, dont des documents d'évaluation, de capitalisation, de communication.

Référencer l'évaluation :

Pré-identifier les champs de la démarche d'évaluation

Identifier et clarifier, en accord avec les décideurs concernés, l'ensemble du processus de la démarche d'évaluation

Repérer et cibler les différents acteurs, partenaires et bénéficiaires concernés par l'action d'évaluation

Constituer le groupe référent de l'évaluation

Élaborer la démarche d'évaluation :

Identifier et faire un choix sur la possibilité de mobiliser de la ressource interne ou externe

Capitaliser un ensemble d'éléments et d'informations préalables permettant de clarifier l'évaluation

Produire le document de référence de l'évaluation et le cahier des charges à destination de l'interne ou de l'externe

Contractualiser l'évaluation et obtenir la validation politique et institutionnelle

Évaluer des actions et des projets :

Organiser et mettre en œuvre le recueil d'information

Élaborer les grilles de dépouillement et les outils d'analyse

Analyser la matière récoltée

Associer les acteurs concernés et le groupe référent à l'analyse

Produire les résultats et interpréter les enseignements de l'évaluation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Retours d'expériences

(écrit + oral)

Les candidats ont conduit, seuls ou en collectif, une mission "accompagnement d'une organisation".

Ils portent un regard critique/évaluatif sur la réalisation et la conduite de cette mission afin d'en faire ressortir des éléments d'évaluation autour de la cohérence et la pertinence

RNCP35219BC05 — Piloter de façon stratégique un projet dans un contexte de territoires en transition

LISTE DE COMPÉTENCES

Clarifier sa démarche d'intervention et agir de façon stratégique :

Proposer et mettre en œuvre une démarche stratégique du projet adaptée au contexte d'intervention, aux politiques publiques, aux financeurs et autres acteurs associés

Analyser et prendre en compte les jeux d'acteurs, les dynamiques des groupes et les cultures des organisations

Construire un partenariat stratégique pour le projet en identifiant la place et le rôle de chacun des partenaires

Organiser une compréhension partagée d'une situation-problème avec les acteurs en lien aux enjeux et engagements des partenaires

Identifier des modalités de gouvernance adaptées à l'élaboration et à la réalisation du projet

Exercer une fonction d'aide à la prise de décisions :

Produire un ensemble d'informations et de connaissances contextuelles à caractère institutionnel, politique et opérationnel, articulant la lecture de besoins aux choix d'actions à mettre en place

Élaborer des écrits et des argumentaires permettant d'éclairer la prise de décision en termes de choix politiques

Exercer une fonction d'information et d'aide à la décision à l'interne de son organisation, sur la base d'analyses partagées

Proposer des choix et des orientations à partir de sa propre lecture de situation

Mettre en œuvre une communication et utiliser des supports de communication au sein de la démarche projet, à visée institutionnelle et à destination des élus

Mettre en œuvre des approches projets de façon transversale et décloisonnée :

Relier et distinguer des approches ou thématiques dans le but d'identifier la pertinence d'un positionnement transversal et d'un décloisonnement

Pratiquer une ouverture aux différentes formes d'économie pour identifier leur utilité en matière de développement et de changement

Identifier la perspective de valoriser l'action par des apprentissages individuels et collectifs

Savoir mobiliser différents dispositifs liés au développement durable pour actionner ou soutenir le développement territorial

Mettre en œuvre une posture professionnelle :

Savoir se positionner dans un contexte pour agir au mieux et proposer une méthodologie pour mobiliser et impliquer

Savoir clarifier son rôle, sa place et sa légitimité au sein du système d'action du projet afin de construire et conforter sa légitimité

Savoir entretenir la confiance par la communication et la reconnaissance de l'autre

Construire un réseau d'information et savoir le mobiliser suivant les besoins

Faire une analyse de sa pratique professionnelle et de sa capacité à agir pour prendre du recul et adapter son positionnement

Savoir agir au mieux en fonction de la connaissance de ses compétences et capacités

Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Analyse de sa pratique

(écrit + oral)

Chaque candidat conduit une mission individuelle au sein d'une organisation (sur une durée variable).

Après avoir décrit ce qu'a été cette mission, il porte un regard critique/évaluatif sur les conditions de réalisation et développe une analyse de sa pratique professionnelle afin de mettre en évidence les points clés, les éléments fondateurs de sa pratique de responsable de projet

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les Responsables de projet de territoires en transition exercent leurs activités dans des types d'emploi différents selon le cadre :

- Développement territorial générique

Ce sont les techniciens généralistes et polyvalents, exerçant sur tous types de projets, fréquemment présents sur des structures en milieu rural (Association de développement, Communautés de communes...), mais aussi en milieu urbain (Communauté d'Agglomération, ville, etc.) pour qui l'activité varie entre l'animation de projet et la gestion administrative,

- Développement sectoriel ou thématique

Ce sont les chargés de mission, spécialisés sur une thématique, que l'on retrouve au sein d'organismes publics ou privés (organisations professionnelles, associations, services de l'Etat et collectivités territoriales...) en milieu rural ou urbain. Ils exercent sur une thématique particulière ou des projets spécifiques.

- Développement d'actions associatives et citoyennes

Ce sont les personnes qui s'inscrivent par choix dans du développement lié au champ associatif. C'est l'existence d'une approche plus citoyenne qui peut recouvrir plusieurs champs thématiques entre le social, l'environnement, la culture, l'accompagnement de la vie associative, les nouvelles formes d'économie comme l'économie collaborative, sociale et solidaire, circulaire, etc.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Développement territorial générique (collectivités territoriales)

- o Agent de développement local, animateur de développement territorial, animateur/gestionnaire ou chargé de mission Leader (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale), chargé de mission projet de territoire, animateur responsable de projet du Pays, chargé de mission développement urbain, chef de projet territorial.

- Développement sectoriel ou thématique (collectivités territoriales, entreprises, associations)

- o chargé de développement économique, développeur économique, chargé de relations aux entreprises, accompagnateur de porteurs de projets ;

- o chargé de mission territoire à énergie positive, chargé de mission environnement, chargé de mission Natura 2000, chargé de mission Plan climat énergie territoire, chargé d'aménagement et de développement durable ;

- o chargé de mission économie sociale et solidaire, animateur de centre social ;

- o conseiller en création d'entreprise en milieu rural, chargé de développement rural, chargé de mission en agriculture, chargé de mission de territoire ;

- o chargé de développement touristique, Chef de projet culturel, Chargé de mission développement culturel,

- o chargé de mission enfance jeunesse, animateur jeunesse, coordinateur extra et périscolaire ;

- o animateur de dispositifs d'insertion, chargé de projet insertion, animateur du Plan local d'insertion par l'économie.

Développement d'actions associatives et citoyennes (associations, SCIC)

- Chargé de développement associatif, agent de développement associatif, animateur coordinateur, animateur de projet associatif, animateur de réseaux, accompagnateur de la vie associative et de la citoyenneté...

Marché du travail

La DARES et France Travail ne publient aucun indicateur sur les familles professionnelles auxquelles ce périmètre se rattache.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Un professionnel (représentant les salariés du métier) ou un élu (représentant les employeurs : association, collectivité ou entreprise) et un représentant de l'équipe pédagogique du CFPPA

COMPOSITION DU JURY — VAE

Deux professionnels qualifiés : technicien de collectivité, d'association ou d'entreprise de l'ESS et élu de collectivité ou dirigeant d'association ou d'entreprise de l'ESS, et un représentant de l'équipe pédagogique du CFPPA

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 699 €
Selon la branche	6 300 € – 8 400 €
Prise en charge	Branches concernées
7 699 €	Valeur par défaut · 210 branches
8 400 €	CPNEF des organismes de tourisme
8 397 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
6 300 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil

Base légale

Date de décision	20/01/2021
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	20/01/2023

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2019	11	0	70 %	60 %
2018	14	0	64 %	64 %
2017	12	1	67 %	33 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP29831

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP41104

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://montmorot.educagri.fr/wp-content/uploads/2022/09/Dispositif-global-2020-doc-de-synthese.docx.pdf>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35219/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1
Montant total engagé	3 949 €
Coût moyen par dossier	3 949 €

Durée moyenne	1295 h
Période	06/2021
France compétences	100 %
Reste à charge titulaire	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.